



N° 806-2016/ARR/DEPS/SAF

Date du : 20/04/2016

## Rapport de présentation

---

**OBJET** : modification de l'arrêté n° 296-2012/ARR/DEPS du 31 août 2012 relatif à l'organisation des services de la direction de l'équipement

**PJ**: un projet d'arrêté

Afin de répondre aux nouveaux besoins liés à la mise en place de la dématérialisation des marchés publics sur le Territoire, ainsi qu'à la volonté d'améliorer les procédures relatives aux marchés publics à l'échelle de l'administration provinciale, il convient de recruter un référent provincial sur les marchés publics au sein du service administratif et financier (SAF) de la direction de l'équipement de la province Sud.

Le recrutement d'un cadre de catégorie A administratif ou technique conduit à apporter les modifications suivantes dans l'organisation du SAF :

- La création d'un bureau des marchés et de la qualité, composé d'un responsable de bureau, référent provincial des marchés publics pour 50% à 60% de son temps, gestionnaire des marchés publics de la DEPS et référent qualité pour les 40% à 50% restants, et de deux agents placés sous ses ordres, un gestionnaire des marchés de catégorie B et un secrétaire des marchés de catégorie C.
- La création d'un bureau du budget et de la coordination administrative, composé d'un responsable de bureau et de 7 agents répartis dans deux sections, la section du budget constituée de 4 agents comptables de catégorie C, et la section de la coordination administrative constituée de 3 secrétaires de catégorie C chargées de l'accueil, de la transmission des courriers et du secrétariat du service (2 agents anciennement affectés au bureau du secrétariat de direction et du courrier et 1 agent anciennement affecté au secrétariat du SAF).

Dans le cadre de cette réorganisation, seul le recrutement du référent provincial des marchés publics est nécessaire. Tous les autres postes sont déjà pourvus.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.